



INSTITUT TECHNOLOGIQUE



CTBA



# Marques et preuves de qualité

Philippe PAQUET  
Pôle Industrie  
Bois Construction



- En France,
  - 1960, les labels agricoles, 1963 vers les industriels : le « certificat de qualité » pour les industriels
  - 1978, la Loi SCRIVENER : les « certificats de qualification »
  - 1994, extension de la loi Scrivener aux services et à une plus large gamme de produits
- En Europe,
  - Des normes, notamment EN 45011
  - La reprise par une Directive dans le cas particulier des attestations de conformité (niveau 1 et 2) de la DPC.

# La Certification... une définition

« Activité par laquelle un organisme, distinct du fabricant, du vendeur ou du prestataire, atteste, à la demande de celui-ci, effectuée à des fins commerciales, qu'un produit, ou un service est conforme à des caractéristiques décrites dans un référentiel et faisant l'objet de contrôle »

## La certification, une caution...

« la signature qui atteste de la qualité réelle et attendue sur le marché »





INSTITUT TECHNOLOGIQUE

## Les Certificateurs ... disent ce qu'ils font.

- Parce que la certification est une caution
  - les référentiels intègrent aussi normes et règlements
  - des autos-contrôles existent
  - un organisme extérieur neutre et impartial (tierce partie) évalue
  - le droit d'usage de la Marque est attribué

## La certification ... un métier

- encadré par les pouvoirs publics
- avec des responsabilités : les conséquences financières des décisions prises entraînent une couverture de Responsabilité Civile spécifique
- qui nécessite le respect d'une stricte déontologie et une organisation spécifique
- dont les Marques doivent être défendues contre les abus de droit d'usage

## La certification ... un métier

### Conformité à l'EN 45011

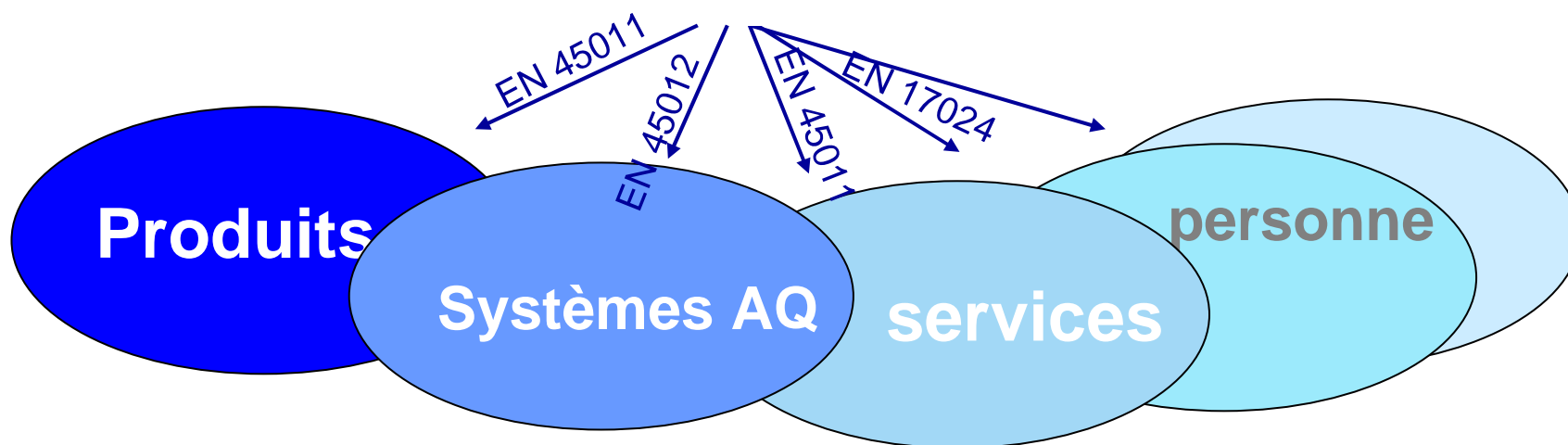
- Le FCBA est accrédité COFRAC pour ses applications en certification de produits, services et personnel
- Indispensable pour être notifié au niveau Européen et intervenir en certification tierce partie
- Le FCBA s'appuie sur des laboratoires accrédités ou qu'il évalue conforme

# Les certificateurs font ce qu'ils disent ...

Accréditation



en France



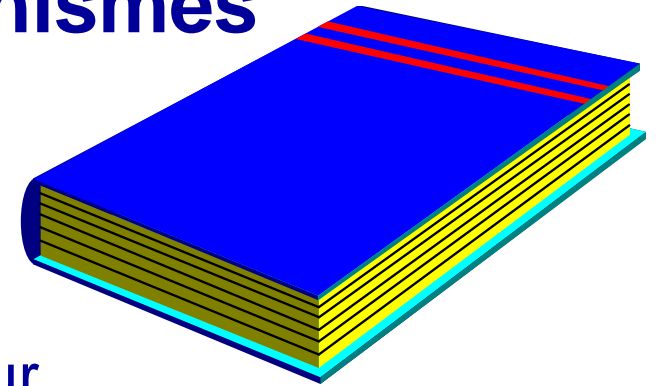
AFNOR  
FCBA / CSTB  
FIB  
...

AFAQ  
BVQI  
TUF  
...

AFNOR  
FCBA

IS  
FCBA

# La certification ... les mécanismes



## UN REFERENTIEL

- il est de la responsabilité du certificateur
- il doit être validé par les parties prenantes de la certification
- il s'appuie sur les normes, avis techniques, documents techniques et de marché
- il va au delà des seules exigences réglementaires et met en valeur des critères différenciateurs
- son existence doit être déclarée au journal officiel



Un **COMITE DE MARQUE** au sein et géré par l'organisme certificateur :

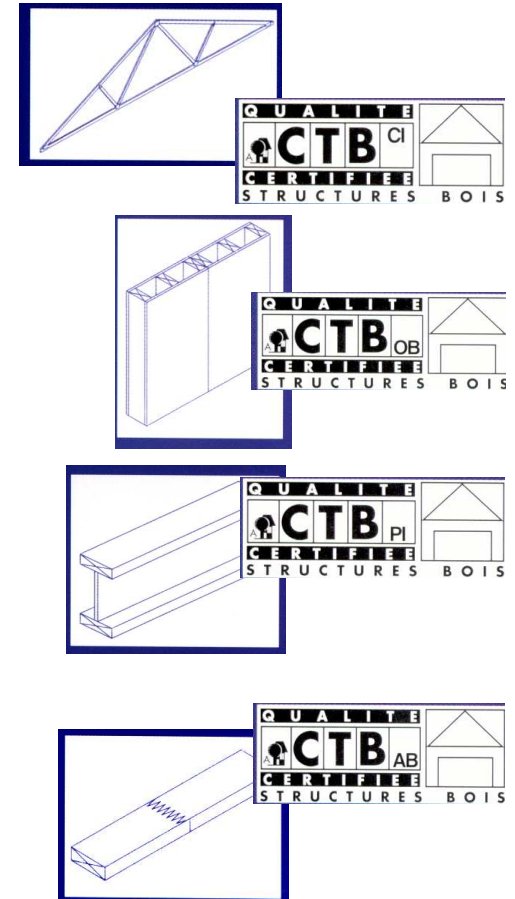
- composé des trois collèges : utilisateurs, producteurs, organismes techniques
- l'instance dans laquelle les évolutions du référentiel sont étudiées et décidées
- assiste l'organisme certificateur (seul responsable des décisions d'admissions ou de sanctions) dans la gestion des certifications.



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

# La certification au FCBA

- Une activité qui couvre tous les secteurs, forestiers, construction, ameublement
- L'un des trois grands dans le domaine de la construction avec le CSTB et le LNE
- Une trentaine de marques répondant pour certaines à des obligations réglementaires
- Activité sous accréditation COFRAC



# La Certification dans la construction

CTB-A+, entreprises de traitements des bois:

- 126 titulaires

Experts et opérateurs diagnostic immobilier:

- 1200 titulaires

CTB-B+ et P+, bois traités et produits de préservation:

- 85 titulaires

NF lambris et parquets:

- 28 titulaires

NF menuiserie, portes et fenêtres:

- 39 titulaires

NF panneaux contre plaqué et particules:

- 31 titulaires

CTB structure, ossature bois, lamellé collé:

- 67 titulaires

# Les Marques du Centre ... une adaptation à la diversité



ACERBOIS  
GLULAM



**4,75 M€**